

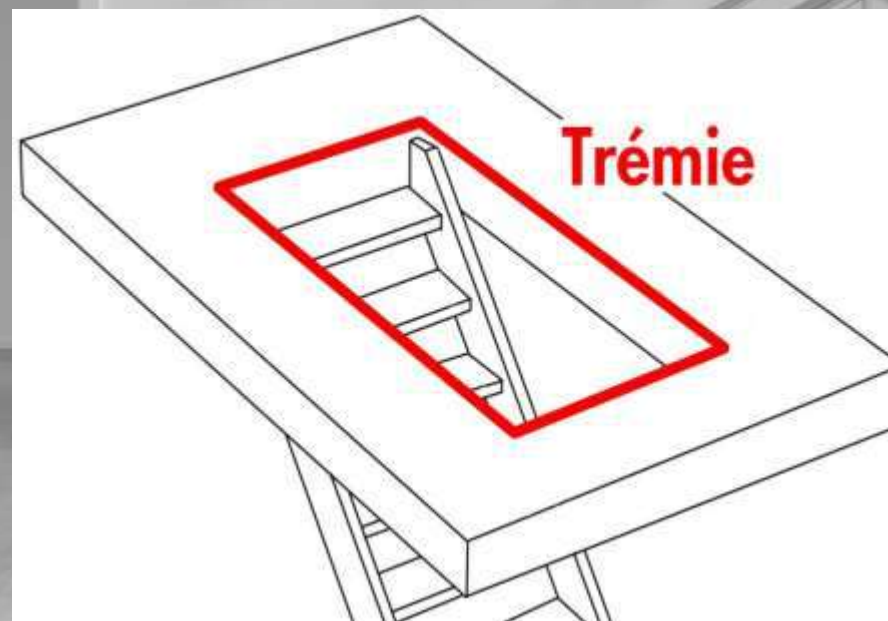
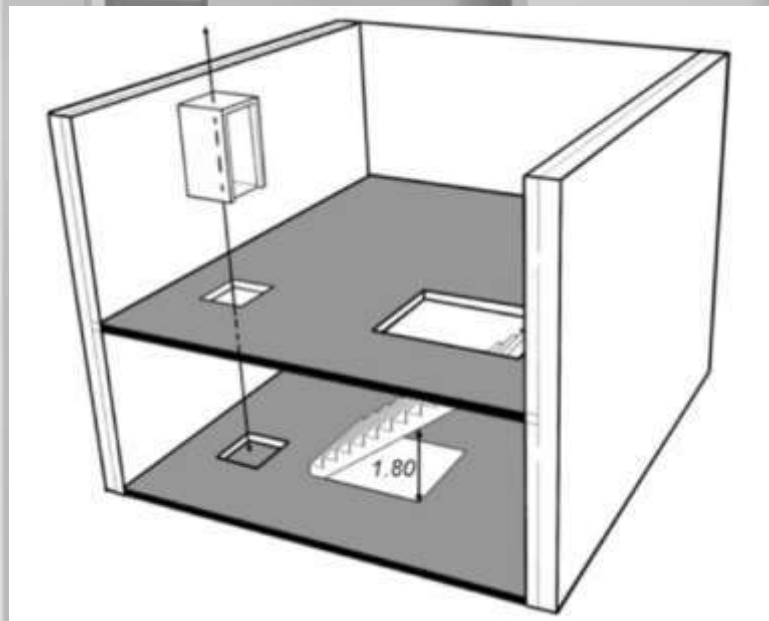
Définition



Une Trémie

Définition

Une trémie est un espace libre pratiqué dans un plancher, permettant le passage d'un niveau à un autre par un escalier, un ascenseur, un conduit ou une cheminée.



Un Balcon

Définition

Le balcon est une plateforme qui est en saillit d'un mur extérieur, protégée par un garde-corps. Il est accolé à un étage et permet l'accès sur l'extérieur seulement depuis l'intérieur d'une habitation.

Autrement dit il n'y a aucun appui sur le sol et seulement depuis la façade

Il n'y a pas d'accès depuis le terrain pour aller sur cette plateforme



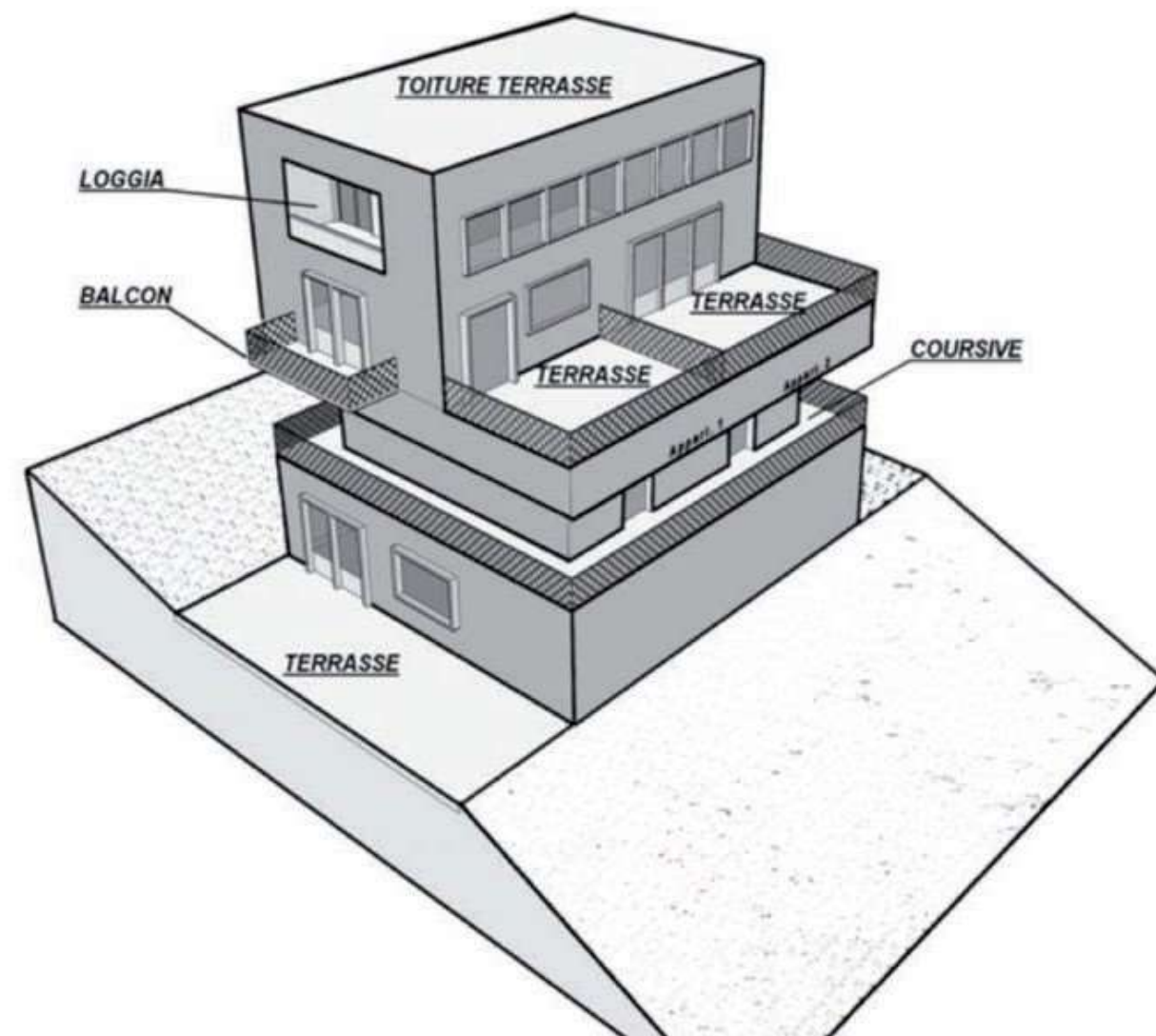
Une Terrasse

Définition

Une terrasse est un espace de vie extérieur, elle est souvent aménagée au rez-de-chaussée soit de plein pied avec le terrain naturel sans au même niveau que le rez-de-chaussée

Contrairement au balcon la terrasse elle a des appuis sur le sol et peut (sans que cela ne soit obligatoire) avoir un accès par un escalier depuis le terrain naturel

Si elle est située en hauteur elle doit également comporter un garde-corps



Une Allège

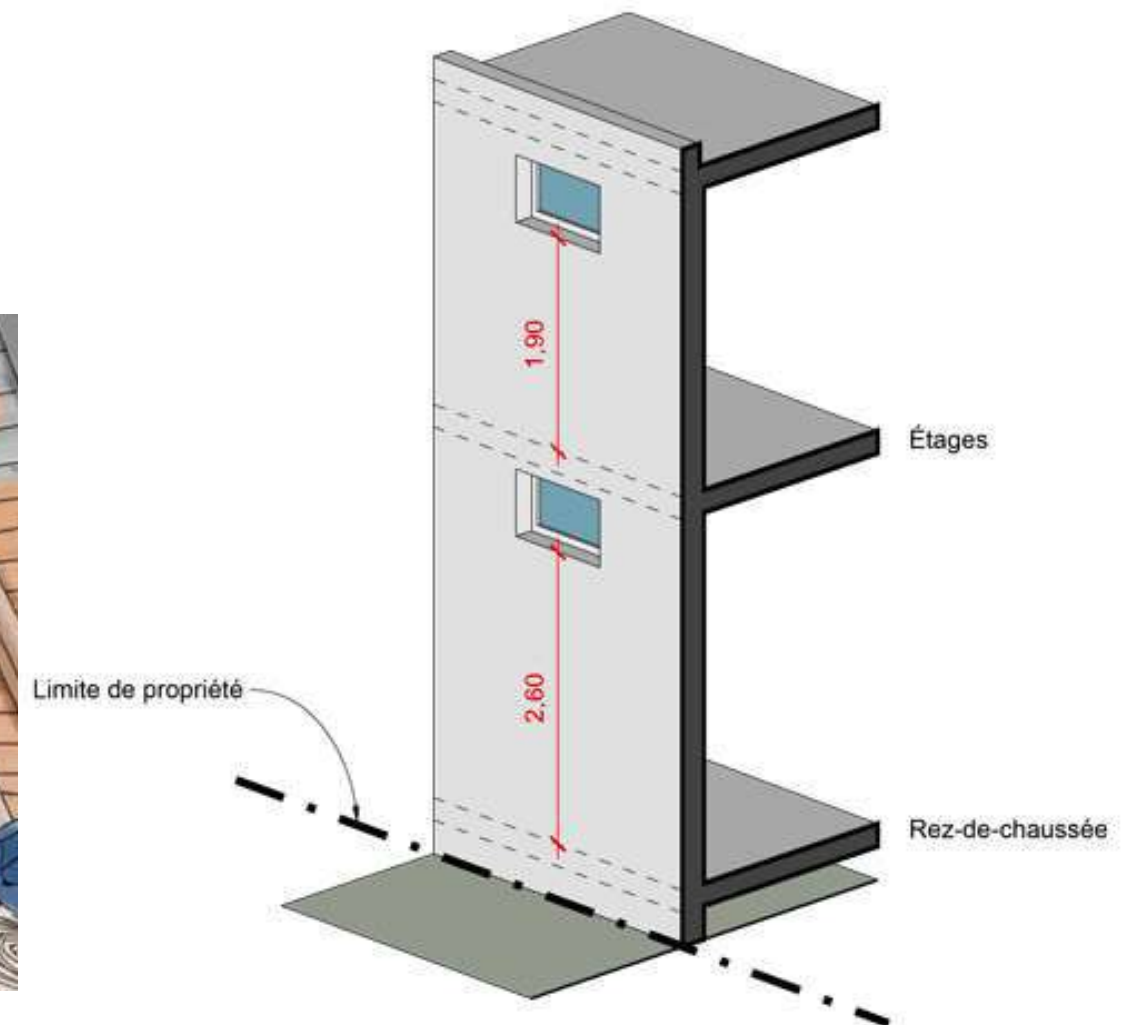
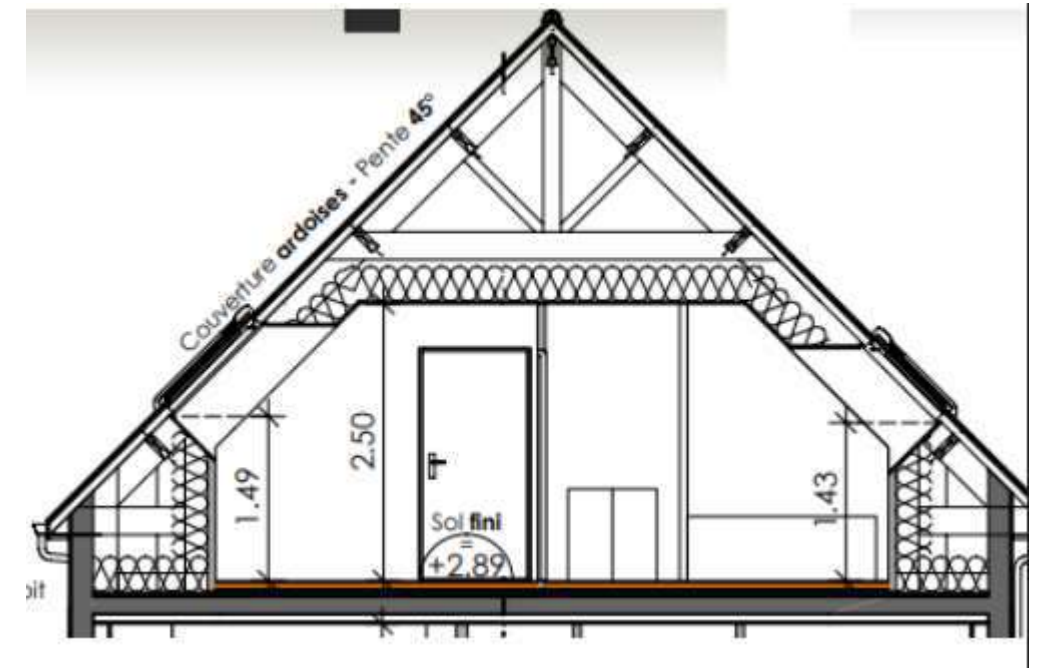
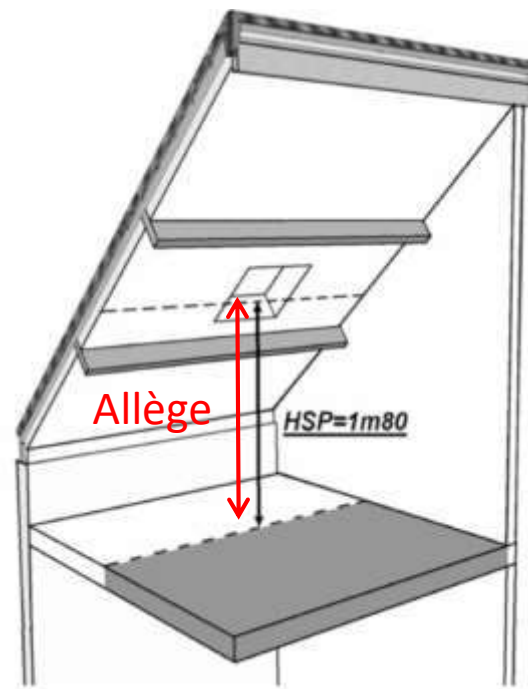
Définition

L'allège est la partie de mur située entre le sol intérieur fini et l'appui de la fenêtre.

En toiture, pour connaître l'allège d'un châssis de toit, c'est la distance entre le bas du châssis et le plancher fini.

Au code civil selon l'article 678 : « Il est interdit d'avoir des vues droites (fenêtres donnant directement sur le fonds voisin) à moins de 1,90 mètre de la limite séparative ».

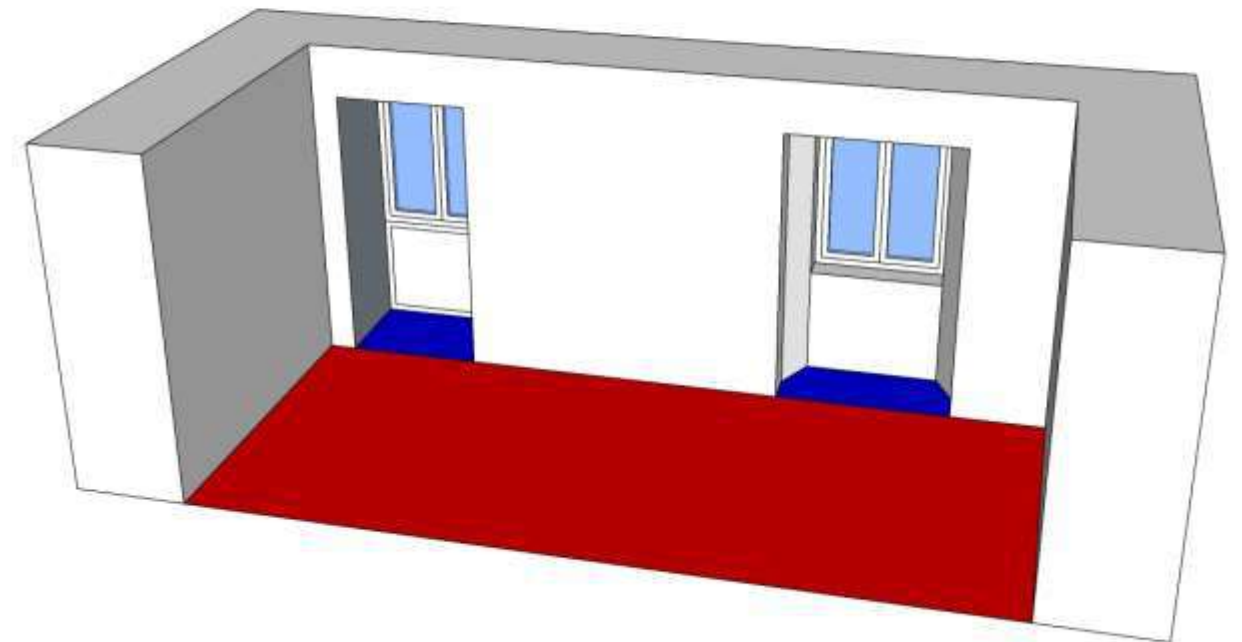
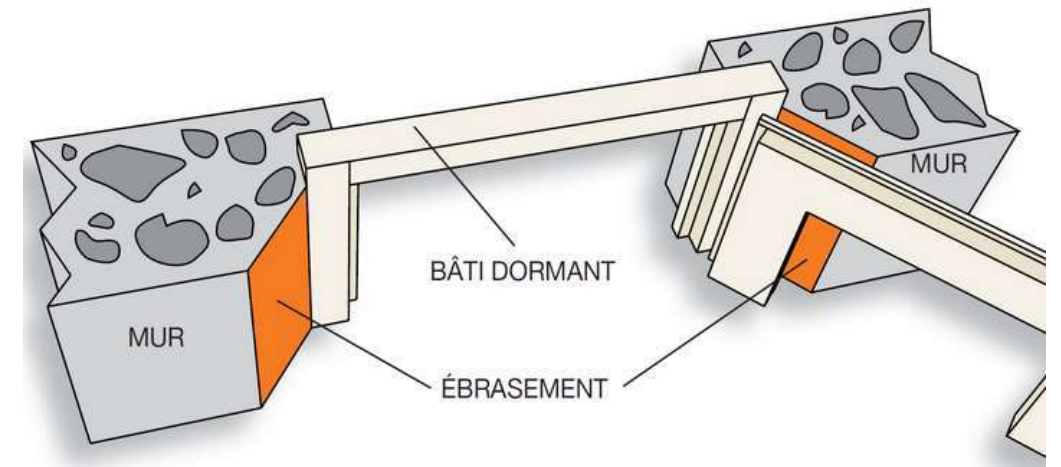
Selon l'article 677 du même code : « Il autorise l'ouverture de jours de souffrance (c'est une ouverture laissant passer la lumière mais pas la vue) si elles comportent une hauteur d'allège d'au moins **2,60 m au rez-de-chaussée** et **1,90 m aux étages**. »



Une Embrasure

Définition

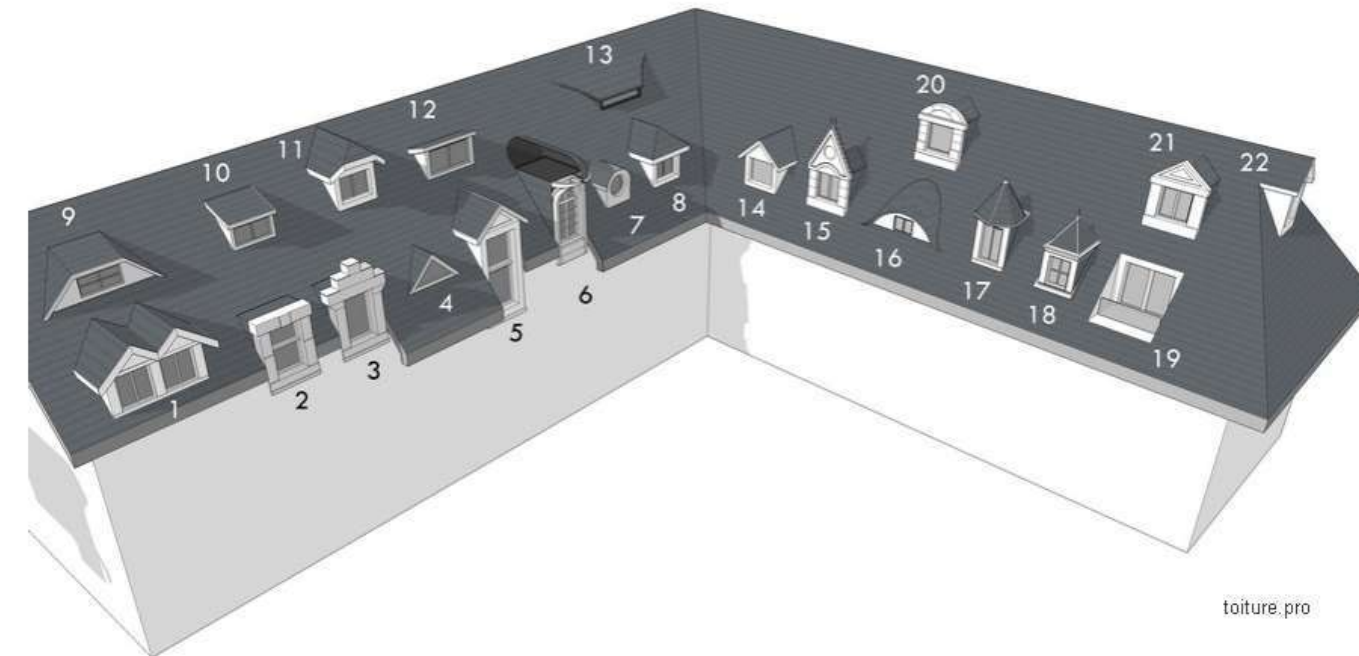
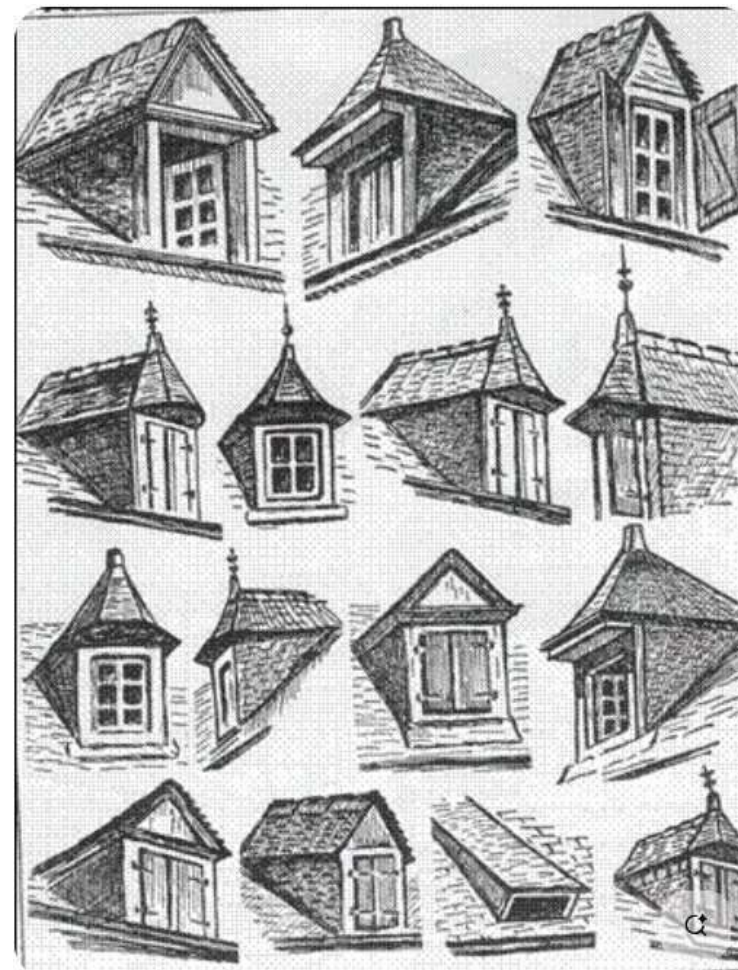
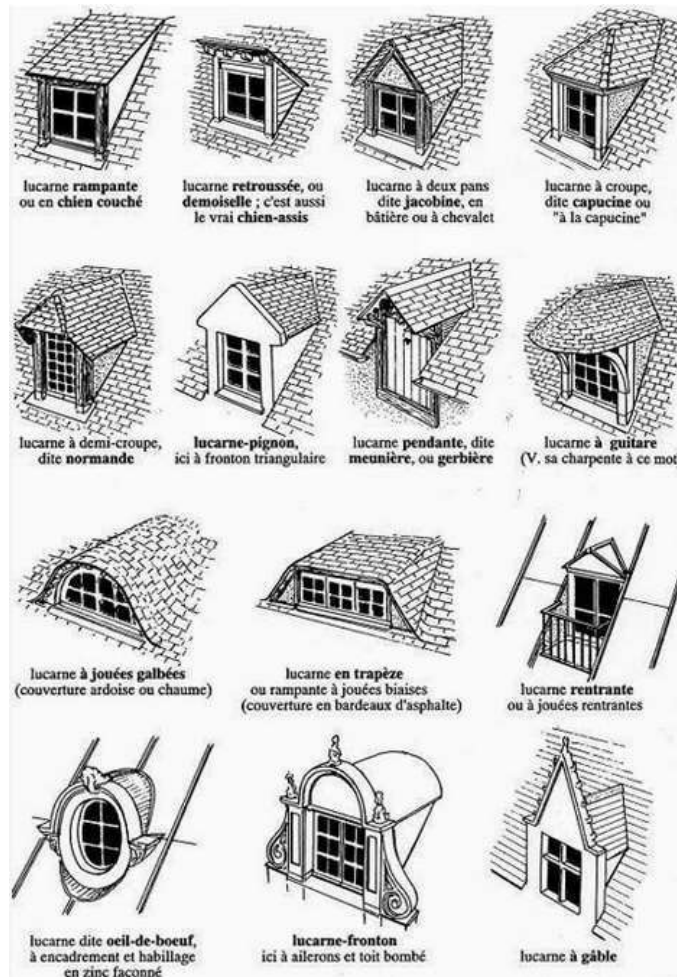
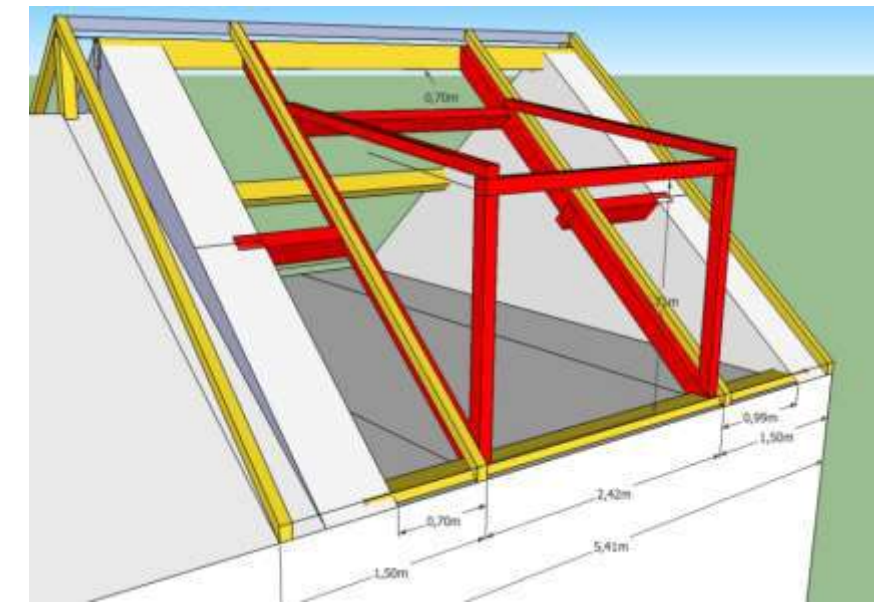
En architecture, une embrasure est un espace évidé dans l'épaisseur d'un mur pour y insérer une porte ou fenêtre. Cette technique, particulièrement visible dans les constructions anciennes aux murs épais, crée un effet de profondeur caractéristique.



Une Lucarne

Définition

Une lucarne est une baie verticale en saillie sur la pente d'un toit, destinée à éclairer, ventiler ou accéder aux combles. Elle se compose d'une façade verticale, de deux joues latérales et d'une petite couverture à deux ou trois pans.



toiture.pro

Les différents types de lucarnes :

1. Lucarne jumelée ou mitoyenne
2. [Lucarne à fronton](#)
3. Lucarne flamande à redans
4. [Outeau triangulaire ou pointu](#)
5. [Lucarne meunière, gerbière ou engagée](#)
6. [Lucarne à guitare ou guitarde](#)
7. [Oeil de boeuf](#)
8. [Lucarne à croupe ou capucine](#)
9. Lucarne hollandaise, en trapèze, ou à jouées biaisées
10. [Lucarne rampante ou chien couché](#)
11. Lucarne normande, à demi-croupe
12. Lucarne retroussée, demoiselle ou véritable chien assis moderne
13. [Outeau plat d'Anjou](#)
14. [Lucarne jacobine, à bâtière ou à deux pans](#)
15. [Lucarne à gâble](#)
16. [Lucarne chapeau de gendarme ou à jouées galbées](#)
17. Lucarne à tourelle
18. Lucarne à chapiteau
19. Lucarne tropézienne, ou à jouées rentrantes
20. Lucarne à fronton cintré
21. Lucarne à fronton triangulaire
22. Lucarne faîtière ou de faîtage